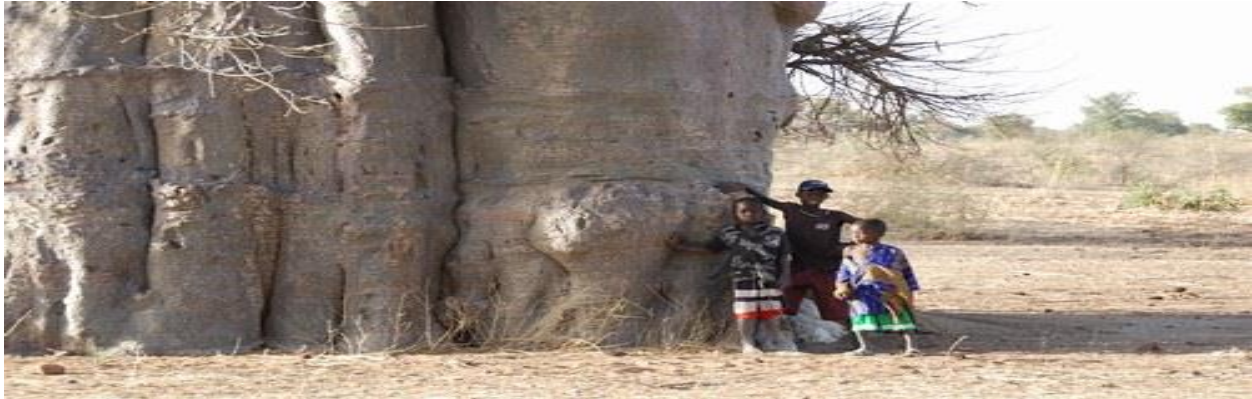




Rapport consolidé¹

Evaluation rapide inter-agences sur la situation de Protection de l'Enfant au Nord Mali



2

1. Contexte dans le Nord du Mali

Le conflit dans le Nord du Mali, qui règne depuis un certain temps, s'est amplifié au cours des dernières semaines. De plus, la crise alimentaire qui sévit dans le pays frappe aussi la zone du Nord est un facteur aggravant qui augmente le niveau de vulnérabilité et d'incertitude. Ces événements ont contribué à ce qu'un pourcentage de la population s'enfuit de leur zone habituelle de résidence pour échapper aux exactions des groupes armés.

2. Objectif et étendue de l'évaluation rapide inter-agences en protection de l'enfant

Sous la supervision et l'appui de Save the Children ainsi que la participation d'AAG, ACF, TASSAGHT, HCR et UNICEF, l'objectif principal de l'évaluation était de confirmer l'existence sur le terrain des problématiques principales reliées à la protection de l'enfant en situation d'urgence à ce jour et d'avoir une idée générale de l'ordre de grandeur de chacune de celles-ci. Tandis que le référentiel de l'évaluation donnait la priorité aux zones d'accueil des PDI, néanmoins certaines questions, compte tenu des divers patterns de survie de la population pour faire face à l'insécurité prévalant dans le Nord du Mali, ont permis de recueillir une information de base sur les zones d'origine. Cette information contribuera à définir le plan de réponse inter-agences en protection de l'enfant en réponse au déplacement de la population. Les données pourront aussi servir à statuer sur la nécessité d'une intervention humanitaire en protection de l'enfant dans les localités d'origine et auprès des familles d'accueil.

Les limites de cette enquête sont celles qui sont normalement rencontrées par toutes enquêtes rapides où la formation des enquêteurs est brève et la compréhension des concepts de protection par les familles interviewées n'est pas homogène.

¹ Les données fournies par chacun des trois cercles ont été consolidées et le rapport rédigé par Helene Villeneuve, coordonnatrice du sous-cluster Protection enfant et VBG au Mali

² La photo a été obtenue de la banque de photos sur Internet

Malgré le cadre multisectoriel de cette enquête, ce rapport ne couvre que les questions de protection de l'enfant³ soit en termes de présentation, d'analyse et d'interprétation des données recueillies ainsi qu'en termes d'implications programmatiques.

3. Méthodologie

a) Revue documentaire

L'information initiale concernant la ligne de base en PE ainsi que les données pertinentes recueillies sur la situation dans le Nord, seront utilisées pour l'élaboration du plan de réponse inter-agences. Veuillez noter que cette information sera compilée prochainement.

b) Enquête

L'enquête inter-agences et multisectorielles⁴ a été planifiée et exécutée de façon concertée entre quelques organisations humanitaires. Malgré le coup d'Etat au Mali en date du 21 mars, l'enquête s'est tenue comme prévue du 21 au 24 mars 2012 mais n'a pu se réaliser que dans trois cercles de Gao soient Ansongo (AAG), Bourem (TASSAGHT), Gao (ACF) et non quatre comme prévu initialement. Pour Ménaka, ACF a réussi à recueillir quelques données de base à travers leurs entretiens avec les Services Techniques de l'endroit. Le type d'évaluation qui a été privilégié est « l'enquête par ménage » faisant que la 'famille' est l'unité de mesure malgré que certaines questions concernent la communauté.

Le questionnaire⁵ a été utilisé pour la totalité des entrevues avec les familles sélectionnées où, dans tous les sites sauf à Bourem), chaque équipe était conformée de deux enquêteurs. Un échantillonnage minimal de 5% a été appliqué sur le nombre total de PDI dans la zone couverte⁶. Les enquêteurs qui ont participé au processus sont au nombre de 34⁷ répartis comme suit : 10 enquêteurs et 1 superviseur à Ansongo, 14 enquêteurs et 1 superviseur à Bourem et 10 enquêteurs et 1 superviseur à Gao. La grande majorité est de sexe masculin et tous maîtrisent les principales langues locales parlées au Nord et ils ont tous été formés dans leur zone respective par un participant à la formation de formateurs d'enquêteurs ayant eu lieu à la mi-mars à Mopti⁸.

Les familles qui ont été enquêtées pendant l'enquête sont au nombre de de 1,018 réparties comme suit : 247 à Ansongo (46.5 % vivant en famille d'accueil), 521 à Bourem⁹ et 250 à Gao (70 % vivant en famille d'accueil). Dans tous les cas, lorsque présent, le chef de famille a été celui qui a été interviewé. Les autorités locales ont participé au ciblage des sites à être visités par les enquêteurs. L'information sur les écoles a été fournie par les services techniques de chacun des cercles sélectionnés.

4. Analyse et interprétations des données en lien avec la protection de l'enfant¹⁰

4.1 Enfants Déplacés Internes et Enfants des familles d'accueil

- *Distribution au niveau de l'âge des enfants déplacés internes (questionnaire section V.2)*
 - 42% entre 0-5 ans
 - 58% entre 6-17 ans

³ Les questions de protection générale et celles relatives à l'éducation ont été traitées dans un rapport produit par le HCR

⁴ L'enquête inclut des questions en rapport aux secteurs : protection, de protection enfant, de VBG et d'éducation

⁵ Voir Annexe 1, élaboré sur mesure par les délégués des organisations participantes avec comme principale source d'information les outils d'évaluation rapide en PE et Education du Cluster Global respectif

⁶ Voir Annexe 2, source d'information le PAM en date du 08.03.2012.

⁷ Le nombre d'enquêteurs à Gao n'a pas été confirmé

⁸ Voir Annexe 3 : programme de formation

⁹ Information sur % en famille d'accueil n'était pas disponible au moment de la rédaction du rapport

¹⁰ Voir Annexe 4 la consolidation des données recueillies

- *Facteurs protecteurs et facteurs de risque*

Enfants fréquentant un établissement scolaire (questionnaire sections III.2 / III.7)

Une diminution de la fréquentation scolaire a été observée dans tous les cercles suite à la crise dans le Nord du Mali. Néanmoins, une variation importante de la désertion scolaire¹¹ existe entre ceux-ci soit 8% à Ansongo, 10% à Bourem, 60% à Gao et 100% à Ménaka. Compte tenu que pour l'enfant, l'abandon scolaire peut être une source additionnelle d'angoisse et de détresse et d'exposition à la violence - et ce peu importe la cause – ces données sont préoccupantes. La crise semble expliquer grandement l'absentéisme mais par contre le poids de facteurs tel la période de soudure et de transhumance sur le phénomène reste inconnu. Les enfants qui ont l'opportunité de continuer à fréquentent l'école, n'ont cependant pas tous accès à du support psychosocial au sein de l'établissement scolaire.

Enfants ayant accès aux activités récréatives / socio-éducatives, sportives et/ou appui psychosocial¹² (questionnaire sections III.2 & V.10)

A Ansongo, 72% des enfants déplacés en âge d'être scolarisés ne fréquenteraient pas l'école et seulement une moyenne¹³ de 8.5% des enfants recensés dans les cercles d'Ansongo et de Bourem¹⁴ aurait accès à des activités parascolaires. En situation d'urgence, il est tout particulièrement important que les enfants qui ne fréquentent pas l'école puissent pratiquer des activités culturelles ou sportives afin de retrouver une routine de vie mais ceci est loin d'être le cas pour l'ensemble des enfants.

Enfants séparés de leurs parents ou tuteur principal¹⁵ (questionnaire sections V.4. V.5 & V.6)

Dans le cercle de Bourem¹⁶, dans 32% des familles interviewées, soit 167, des enfants ne vivent pas avec leurs parents biologiques mais 100% de ces familles sont de proches parents des enfants. De plus, un total de 251¹⁷ cas d'enfants déplacés vivant seuls, dont plus de la moitié serait dans le seul cercle de Goa, ont été rapportés. Malgré qu'il ait été démontré que le fait d'être non-accompagné ou séparé de sa famille est un facteur de risque important face à l'abus et l'exploitation, vivre avec des membres de la famille élargie au Mali est perçu comme un facteur de protection.

Enfants associés aux groupes armés^{18 19} (questionnaire section V.8)

Dans le cercle de Bourem, 8 % des familles enquêtées²⁰ ont dit être avoir entendu parler d'enfants qui ont été associés à des groupes armés (milices ou rebelles) suite à la crise²¹. Au total, 131 cas d'enfants recrutés ont été rapportés où Gao est en tête, ensuite Ansongo et

¹¹ Les données sur l'abandon scolaire ne précisent pas si elles reflètent seulement la situation des enfants des zones d'accueil ou aussi celle des enfants PDI.

¹² Aucune information est disponible sur quels enfants déplacés ont accès aux activités récréatives : i.e. scolarisé ou non, groupe d'âge et sexe

¹³ Le % pourrait avoir été calculé sur la base du nombre total d'enfants (incluant 0-3 ans)

¹⁴ Les données n'étaient pas disponibles pour le cercle de Gao au moment de la rédaction du rapport.

¹⁵ Le terme enfant séparé est défini comme un enfant qui ne vit ni avec son père ni avec sa mère mais vit avec un adulte de sa famille élargie

¹⁶ Les données n'étaient pas disponibles pour les cercles d'Ansongo et Gao au moment de la rédaction du rapport.

¹⁷ Pour l'ensemble des fois ou le nombre de cas est rapporté, il est important de considérer que compte tenu qu'aucune triangulation de l'information n'ait été effectuée – il est fort possible que certains cas ont été comptabilisés plus d'une fois.

¹⁸ Le terme 'enfant associé à un groupe armé' inclut celui/celle qui porte les armes mais aussi celui/celle qui occupe toute autre tâche au sein du groupe.

¹⁹ Compte tenu que le nombre de cas et non le nombre de personnes disant être informées sur la présence d'enfants recrutés a été utilisé pour Gao et Ansongo, le % de la réalité sur le terrain pourrait être supérieure la réponse indiquée.

²⁰ Au total 521 familles

²¹ Il se pourrait que certains répondants aient répondu en fonction d'une date antérieure étant donné que l'existence de tensions dans la région n'est pas récente. Néanmoins, cela ne change en rien la qualité et la validité de la réponse.

ensuite Bourem loin derrière. Si tous les enfants rapportés provenaient des familles recensées, tout près d'une famille sur quatre serait touchée par cette situation.

Enfants victimes de violence²² (questionnaire section V.11)

A Bourem, 68% des personnes interviewées ont indiqué être au courant de cas où de la violence²³ serait exercée sur les enfants, suite à la crise. A Ansongo, Bourem et Gao, un total de 251 cas ont été rapportés où près de 60% des cas sont dans le seul cercle de Gao. Compte tenu que la sens donne au mot violence par la population au Mali est plus restrictive et n'inclut pas tous les éléments considérés au niveau international, il est possible que la situation sur le terrain soit plus aigüe que ce qui est exprimée par les données recueillies.

Enfants handicapés²⁴ (questionnaire section V.10)

Un total de 39 handicapés a été rapporté dans les trois cercles où Bourem et Gao sont ex-aequo avec 18 cas rapportés. Compte tenu qu'à la question IV.3 bon nombre de répondants, tant à Bourem qu'à Gao, ont mentionné que la majorité de ceux qui n'ont pas quitté leur village d'origine seraient des handicapés et des vieillards, il est aisé de penser que le nombre d'handicapés dans la zone pourrait être supérieur.

4.2 Familles déplacées interne et familles d'accueil

- *Moyenne d'enfant par famille (questionnaire section V.2)*
 - 5 enfants – où deux de ceux-ci auraient entre 0 et 5 ans et les autres entre 6 et 17 ans.
- *Facteurs protecteurs et facteurs de risque* : La famille contribue à la création d'un milieu protecteur pour l'enfant. Par contre, lorsque ses membres sont grandement affectés par des événements extérieurs, elle peut être affaiblie et être moins en mesure de jouer son rôle protecteur.

Famille PDI vivant en famille d'accueil (questionnaire section II)

Selon les données d'Ansongo et Gao, 58% des familles interviewées vivaient en famille d'accueil. Au Mali, cette situation est considérée comme davantage protectrice que de devoir vivre par ses propres moyens souvent à l'écart. En temps normal, cette cohabitation permettrait un plus grand accès aux services et besoins de base (eau, électricité, nourriture, etc.) ainsi qu'à une sécurité renforcée mais la situation déjà exacerbée par la crise alimentaire²⁵ qui sévit dans la région, la perte de leur moyen de subsistance (question IV.9) ainsi que l'absence de l'aide humanitaire tel que mentionnée par plus de 90% des familles d'Ansongo et de Bourem (question IV.6), pourraient devenir des facteurs de tension et d'appauvrissement de la famille d'accueil.

Présence du chef de famille (questionnaire section V.1)

Tandis que l'information n'était pas disponible pour les cercles de Bourem et Gao, le chef de famille²⁶ n'est pas présent dans 21.5 % des familles interviewées à Ansongo. Dans le cas où l'absence est de longue durée, ceci impliquerait que les membres présents auraient à participer davantage aux travaux de subsistance mais qu'existeraient aussi des risques reliés à la sécurité.

²² Le terme 'victime de violence' n'a pas été défini dans le cadre de cette enquête

²³ Tous les types de violence confondus

²⁴ Le terme 'enfant handicapé' fait référence au handicap physique, mental et intellectuel

²⁵ Voir données du PAM et UNICEF

²⁶ Au Mali, on se réfère au père de famille

Famille ayant tous leurs enfants avec eux et/ou avec un enfant disparu (questionnaire sections V.3 & V.7)

A Bourem, 12% des familles n'ont actuellement pas tous leurs enfants avec eux mais tous auraient des contacts réguliers avec leurs enfants laissés derrière. Tandis qu'un sentiment de tranquillité peut exister au sein de la famille en temps normal, l'insécurité actuelle dans le pays pourrait facilement venir perturber l'ambiance familiale. De plus, 47 cas de disparition d'enfants ont été rapportés.

Violences (questionnaire sections IV.4 & 5)

89% des familles dans le cercle d'Ansongo et 56% dans celui de Bourem rapportent qu'il y a eu des cas de violence dans la communauté. Dans les cercles d'Ansongo et de Gao, les cas de violences sexuelles sont en tête et les violences physiques viennent en second avec les filles et les femmes comme principales victimes. Les cas de violence psychologique pourraient être plus fréquents mais le concept reste relativement flou pour la population mais ils arrivent en tête dans le cercle de Bourem où les menaces semblent être la principale forme que prennent les violences pour les hommes. Les effets de la violence affectent les individus mais aussi le tissu familial avec les risques d'augmentation de tensions avec des risques d'impacts psychosociaux.

4.3 Communauté d'origine et communauté d'accueil

- *Facteurs protecteurs et facteurs de risque* : La communauté contribue à la création d'un milieu protecteur pour l'enfant. Par contre, les nouvelles exigences créées par l'influx massif de nouveaux arrivants, agit sur le système en place. Souvent avec une capacité déjà insuffisante pour répondre aux besoins de sa propre population – le système fragilisé par la crise, démontrerait des limites évidentes à répondre aux besoins des nouveaux arrivants.

Communautés avec des personnes n'ayant pas pu partir (questionnaire section IV.3)

93% des familles d'Ansongo et 23% de Bourem affirment que des personnes n'auraient pas quitté leur village d'origine. Selon les données recueillies, ce sont les personnes les plus vulnérables, principalement les handicapés, vieillards et celles n'ayant pas les moyens financiers suffisants qui seraient restées. L'on suppose que plusieurs enfants soient aussi restés pour prendre soin des vieillards tel que le veut la tradition. D'autres raisons qui ont été évoquées seraient l'éloignement des grands centres ainsi que la peur d'être pillé en cours de route.

Présence d'écoles et autres services avec capacités aussi pour PDI (questionnaire section III.2)

85% des enfants en âge d'être scolarisés n'ont pas accès à l'école à Ansongo, 60% des enfants à Goa ont dû abandonner l'école (temporairement) et seulement 5% des enfants déplacés à Bourem ont accès à des activités récréatives/socio-éducatives/sportives. Avec l'arrivée massive des PDI, ces communautés d'accueil n'ont pas les moyens de répondre aux besoins de protection de tous les enfants.

Enseignants des écoles avec capacités d'appui psychosocial (questionnaire section III.7²⁷)

Selon l'information recueillie, malgré que nombreux répondants aient indiqué que les enseignants offrent de l'appui psychosocial au sein de leur établissement, mais sans mentionner comment ils le font, d'autres indiquent ne pas le faire car les enseignants se sentiraient moins capables de jouer pleinement leur rôle protecteur étant eux-mêmes affectés par la situation.

²⁷ Information complète fournie dans moins de 25% des cas

5. Conclusion et observations générales

- Plusieurs thématiques de protection sont très sensibles et intangibles. Le nombre de cas recensés lors de l'enquête pourrait n'être que la pointe de l'iceberg. Les facteurs de risque doivent être considérés comme mesures indicatives de la situation de protection à laquelle les enfants sont exposés et non seulement considérer le nombre de cas rapportés.
- Selon le scénario le plus probable, les problématiques de protection mentionnées dans la section no. 4 seraient exacerbées et de nouveaux risques pourraient surgir.
- La localisation des principales poches de vulnérabilité soit localités d'origine, personnes déplacées ainsi que les familles et les communautés d'accueil dans le Nord du Mali pourraient potentiellement s'étendre à de nouvelles zones du Mali.
- La coordination des actions incluant les évaluations rapides et le partage des informations sur la Protection Enfant, entre les acteurs humanitaires, doit être renforcée.

6. Propositions d'orientations programmatiques en protection de l'enfant en urgence

Les grandes lignes des orientations et stratégies programmatiques en protection de l'enfant ont été élaborées sur la base de l'analyse et de l'interprétation des données présentées dans la section 4 de ce rapport. Ces dernières serviront de point de départ à l'élaboration du plan de réponse inter-agences du Sous-cluster protection enfant/VBG au Mali.

- Plaidoyer pour l'accès et la distribution d'aide humanitaire appropriée ainsi que la transversalisation de la protection de l'enfant dans tous les secteurs d'aide humanitaire dans les zones d'accueil et d'origine des PDI;
- Plaidoyer pour le retour à l'école des enfants ;
- Programmes d'appui psychosocial communautaire incluant le renforcement des programmes d'activités culturelles, sportives et socio-éducatives et la mise sur pied de Centres Amis des Enfants adaptés au besoin de la petite enfance, de la moyenne enfance ainsi que des adolescents filles et garçons et formation pour le personnel des activités récréatives/socio-éducatives/sportives et des écoles;
- Provisions de services spécialisés d'appui psychosocial incluant pour le personnel des différents services en protection de l'enfant et enseignant et (3^e et 4^e niveaux de PSS)
- Prévention des problématiques de protection de l'enfant incluant la séparation des enfants, du recrutement au sein des groupes et forces armées, des dangers physiques incluant les UXO, de la violence entre autres à travers des campagnes médiatiques de proximité et de masse;
- Elaboration d'une cartographie de services et renforcement/mise sur pied d'un système de référence et gestion de cas de protection de l'enfance ;
- Formation des ressources humaines au niveau de la coordination du cluster et de la réponse en protection de l'enfant en situation d'urgence ;
- Programme à base communautaire pour les victimes de violence, enfants recrutés/démobilisés et enfants séparés et non-accompagnés.